

## UNE DELEGATION SNIPAT A LA RENCONTRE DE L'OCRIEST A LOGNES



Le 6 Avril 2022, une délégation des services centraux représentée par Thomas BORGIALLO s'est rendue à l'Office Central de Répression de l'Immigration Irrégulière et de l'Emploi d'Étrangers Sans Titres (OCRIEST) à Lognes (77).

L'OCRIEST nous a été chaleureusement présenté par Monsieur le Commissaire Jean ARVIEU, Directeur adjoint du service.

Le service à forte dimension judiciaire, vise à démanteler les réseaux de trafics de migrants, à lutter contre les réseaux de fraudes documentaires, à lutter contre le travail illégal et à analyser les mouvements migratoires inhabituels. L'OCRIEST s'appuie sur un vaste réseau de renseignement international (Europol, Interpol etc.) et travaille avec les services visant à combattre les trafics d'êtres humains. Enfin l'OCRIEST fait figure de précurseur dans le renseignement cyber avec une équipe aguerrie ayant remporté de nombreuses victoires.

A la suite du naufrage d'un semi-rigide en mer du Nord ayant entrainé la mort de 31 migrants le Ministre de l'intérieur a décidé **de doubler les effectifs** de l'OCRIEST. Actuellement plus d'une dizaine de personnels administratifs, techniques (SIC) et contractuels y sont affectés.

Au cours de l'entretien avec le Directeur adjoint, le SNIPAT a échangé sur la mise en place **du télétravail** dans le service, **les primes, les perspectives d'évolution** et enfin la difficulté de mise en place des **horaires variables.** 

A terme, ce service devrait accueillir 246 agents (Hauts-Fonctionnaires – Officiers – CEA –administratifs, SIC) répartis sur tout le territoire et aura une forte dimension interministérielle et transversale (gendarmes, douaniers, agents de la DGFIP, et magistrat).

Actuellement un poste est ouvert à la mobilité en catégorie C pour un poste de secrétariat polyvalent à Lognes La fiche est disponible sur <u>Place Emploi Public</u>.

La délégation du SNIPAT a rencontré les agents qui étaient présents et a donné de plus amples explications sur **l'impact de la LOPMI** dans la rémunération, le déroulement de carrières, la retraite etc.

LES SERVICES CENTRAUX DU SNIPAT SE METTENT EN ORDRE DE BATAILLE DANS CETTE ANNEE DECISIVE!